

La MAISON de la VIE ASSOCIATIVE



Compte-rendu du Comité de suivi du 27 mars 2010

Présents : M. Bennaceur, F. Cheneau, L. Dorguin, P. Hallard, D. Linot, G. Mugniot, P. Ollagnier, F. Proux, G. Ponthonne, J. Rivière, G. Ropars et P-C Ruffiot

Suivi des activités du service Vie Associative du 12 octobre 2009 au 20 mars 2010

Accueil du public et des associations :

Depuis l'ouverture au public, le service a été sollicité 70 fois par semaine avec plus de la moitié de visites.

Les jeudi soirs et samedi matins représentent 3% des appels et 8% des visites du service.

Depuis le mois de janvier, les agents du service peuvent différencier les motifs des visites. Pour les associations, la moitié des demandes concernent les salles, et pour les particuliers, les 3/4 des sollicitations sont aussi relatives aux locations des salles municipales.

Le service traite aussi des demandes par mails, environ 30 par semaine.

Depuis le 8 mars, un formulaire de réservation des salles pour les associations a été mis en ligne sur le portail associatif. Il a déjà été utilisé 7 fois.

Prêt de matériel aux associations : le vidéo projecteur a été emprunté 15 fois

Mise à disposition des salles de réunions : 86 réunions se sont déroulées à la maison de la vie associative, 48 pour les associations et 38 pour les services municipaux.

Domiciliation et Boîte aux lettres des associations : le service a reçu 7 demandes d'associations, 5 associations disposent d'une boîte aux lettres à la maison de la vie associative.

Salle informatique : depuis la connexion de la salle, elle a été utilisée 9 fois par des associations.

Bénévolat : le service dispose d'un fichier recensant les bénévoles reçus, 9 personnes.

Bilan des commissions

Trois commissions ont été désignées lors de la dernière rencontre. Chacune s'est soldée par une concrétisation.

- « Bulletin d'information » : ce premier groupe de travail a tracé les grandes lignes de thèmes d'articles du portail des associations et de la fréquence de diffusion de la newsletter de la Vie Associative. La première a été diffusée fin février et la prochaine est prévue pour début avril. L'ensemble des associations reçoit par défaut ce courrier. Le Comité de suivi s'est interrogé sur les droits de diffusion à l'extérieur (à l'ensemble des contacts du service);
- « Stockage » : cette commission a recensé les besoins des associations qui ont répondu à l'appel par mél (un tiers) et a décidé, face au capacité d'espace de la Maison de la Vie Associative et son mobilier, de répondre favorablement à l'ensemble des demandes de stockage administratif;
- « Portrait de bénévole » : ce temps de travail a permis de dresser le fond attendu dans le cadre des interviews diffusés dans « Regards » et les différents profils attendus (différentes tranches d'âge, domaine d'activités, etc.).

Ce principe de commission est apparu efficace par ses participants. Ce procédé sera donc renouvelé sur des thématiques précises.

La table-ronde associative

Le premier rendez-vous sur le principe « table-ronde » aura lieu le jeudi 22 avril prochain.

Le thème abordé sera « le bureau associatif ». Ce type de réunion permettra de favoriser les échanges de pratiques et de connaissances entre associatifs. Réunis autour d'un thème, l'aboutissement des débats sera valorisé par des « fiches-outils » ou articles qui seront publiés sur le portail des associations.

Afin de préparer cette rencontre en collaboration avec les associatifs, une commission « table-ronde » se déroulera le mercredi 31 mars à 18h à la Maison de la Vie Associative.

Points divers

- Des associations s'interrogent sur les modalités pour des publications associatives sur les différents médias de la Ville (Regards, site, etc.). La question sera transmise au service communication de la ville
- Pour donner suite aux formations « blogs », il a été annoncé que les prochaines formations prévues traiteront de l'utilisation du portail des associations pour la mise à jour des pages individuelles et sur le document de valorisation d'aides aux associations. Les prochains sujets seront organisés suivant les demandes.
- Le stockage administratif des associations est en cours d'organisation. Il a été évoqué l'éventualité d'établir une convention avec les associations concernées. Malgré cela, le service Vie Associative a prévu de faire un recensement des conventions en cours ou inexistantes dans les mois à venir.
- Un « lexique des sigles et logos » des partenaires associatifs sera à établir par le service Vie Associative. Une information rappelant les procédures de réservations de grandes structures (salle des fêtes, M. Joriot, etc.) a également été demandé.
- Le service établira au fur et à mesure des sujets traités et demandes formulées des « fiches outils / pratiques ». Elle seront ensuite diffusées via le portail associatif.
- Différentes idées de commissions ont été évoquées pour l'avenir : la gestion des offres et demandes de bénévoles, la création d'un pôle documentation et l'animation du forum 2011. Le Comité puisera dans cette ressource lors des prochaines rencontres.

**La prochaine réunion du Comité de Suivi a été fixée au
samedi 3 juillet à 9h30 à la Maison de la Vie Associative**